



COMMUNIQUÉ

RSE : la mécanique et l'automobile unissent leurs engagements

François Liotard, président du comité de marché FIM Auto*, a signé le 6 octobre 2016, au nom de la Fédération des Industries Mécaniques, la charte commune des acteurs de la filière automobile sur la responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise (RSE). La FIM et les autres fédérations de la PFA, filière Automobile et Mobilités, ont réaffirmé leur engagement dans ce document qui, six ans après la première charte RSE signée en 2010, invite les partenaires à partager les bonnes pratiques avec l'ensemble de leurs acteurs.

Cette charte est organisée autour de six grands volets de la RSE que sont les droits de l'Homme, les droits du Travail, la Responsabilité sociétale, l'Environnement, l'Ethique de conduite des affaires et la Lutte contre la corruption. L'ambition est de souligner l'importance de la filière automobile comme un vecteur de performance économique, sociale et environnementale.

La FIM mène des travaux en matière de RSE, pour tous les secteurs qu'elle regroupe, dont l'automobile. Elle a notamment élaboré au sein de l'Union de Normalisation de la Mécanique (UNM) le guide normatif FD E 01-001 « Responsabilité sociale des entreprises - Démarche au service de la stratégie et de l'efficacité des PME mécaniciennes ». Disponible à la vente sur le site de l'Afnor, ce guide conjugue la formalisation du projet d'entreprise avec le déploiement d'une démarche RSE adaptée aux PME du secteur mécanicien français. Des fiches thématiques développent de façon concrète les bonnes pratiques et les pistes d'amélioration.

Courbevoie, le 13 octobre 2016

**FIM Auto est un comité de marché regroupant 9 syndicats adhérents de la FIM, concernés par le marché automobile. Il représente collectivement ses entreprises membres et en défend les intérêts auprès des clients et fournisseurs du marché automobile et des pouvoirs publics.*

Contacts presse FIM

Isabelle Douvry -Téléphone : 01 47 17 60 30 - E-mail : idouvry@fimeca.org

Anne Gleyze -Téléphone : 01 47 17 60 29 - E-mail : agleyze@fimeca.org

A propos de la Fédération des Industrie Mécanique (FIM) :

En charge des intérêts économiques et techniques des 25 professions qu'elle regroupe, la Fédération des Industries Mécaniques a pour objectif d'aider les mécaniciens à concevoir, produire et vendre en France et l'international. Elle intervient ainsi sur des sujets d'intérêt commun aux mécaniciens dont elle se fait le porte-parole auprès des structures professionnelles. 1er employeur industriel français avec 629 000 salariés, elle représente 30 200 entreprises et enregistre un CA annuel de 121,8 milliards d'euros dont près de la moitié à l'export. Plus d'information sur : www.fim.net